

CHEF DE CENTRE

SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Identification du poste

SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)

Direction académique du Bas-Rhin, 65 avenue de la Forêt-Noire, 67000 STRASBOURG

Contexte du recrutement

Encadrement des séjours de cohésion du cycle scolaire 2024/2025

L'édition 2024/2025 du SNU offre l'opportunité à de jeunes volontaires de 15 à 17 ans de participer à un séjour de cohésion à titre individuel ou dans le cadre des classes et lycées engagées (CLE).

Sur le cycle scolaire 2024-2025, 3 séjours de cohésion seront organisés dans le Bas-Rhin :

- Séjour individuel du 7 au 18 avril 2025 (vacances scolaires zone B)
- Séjour classes engagées du 12 au 23 mai 2025
- Séjour individuel du 16 au 27 juin 2025

Des jours de formation/préparation et suivi (de 15 à 24 jours) sont également à prévoir en amont du séjour (généralement 4 à 5 jours la semaine qui précède chaque séjour, et d'autres jours en amont afin de préparer le séjour et/ou de suivre des formations spécifiques, qui seront définis en lien avec le chef de projet). Les jours de repos compensateurs, calculés en fonction du nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés - jusqu'à 4 jours -, sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour.

Possibilité de candidater à une ou plusieurs sessions.

Le poste et son environnement

Fonction : Chef de centre

Nombre de personnes à encadrer : 16 à 22 encadrants et 100 à 160 jeunes.

Conditions particulières d'exercice :

Astreinte de nuit et logement sur site (hébergement et pension complète inclus).

Tenue obligatoire fournie pour l'encadrement du séjour

Description du dispositif

Le SNU est un parcours d'engagement citoyen qui s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

-Développer la cohésion nationale, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.

-Promouvoir une culture de l'engagement, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.

-Renforcer la résilience de la Nation, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le parcours SNU se compose de 2 phases :

1. un séjour de cohésion de 12 jours visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective et la responsabilité, et construit autour de 3 axes principaux : cohésion, engagement et résilience,
2. un temps de service à la nation permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion : une mission d'intérêt général (MIG) d'une durée de 84 heures durant l'année qui suit le séjour auprès d'organismes publics (collectivités territoriales, services de l'État, établissements publics, etc.), de structures associatives ou auprès des corps en uniforme.

Descriptif de la structure

Les effectifs varient en fonction de la capacité d'accueil des centres pouvant aller de 112 à 250 jeunes. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires dans chaque maisonnée.

L'encadrement des séjours se compose de :

- une équipe de direction : un chef de centre, un ou deux adjoints au chef de centre (en fonction de la taille du centre) ;
- des cadres spécialisés en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives, approche pédagogique, volet sanitaire (2 ou 3 en fonction de la taille des centres) ;
- un référent vie collective venant en appui du référent sanitaire ;
- des cadres de compagnie (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
- des tuteurs de maisonnée (1 pour 14 volontaires).

Description du poste (responsabilités, missions, attributions et activités)

Sous l'autorité du chef de centre et en lien avec l'adjoint, le référent pédagogique et cohésion participe à la conception, l'organisation et la mise en œuvre des activités de cohésion, en appui des cadres de compagnie. En cohérence avec le guide des contenus des séjours de cohésion, il veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active et inclusive et d'éducation non formelle. Membre de l'équipe de soutien auprès de la direction du centre, c'est un acteur du projet pédagogique du séjour de cohésion, dès sa conception et jusque dans la conduite. Expérimenté dans l'éducation des jeunes, il intègre la dimension du sport en équipe pour renforcer la cohésion des compagnies et éduquer les volontaires du centre aux valeurs de la démocratie.

Il est le référent pour les intervenants extérieurs.

Il organise l'intervention des partenaires. Les activités de cohésion, sont présentées comme un lieu d'entraide, d'accueil des différences, d'unité et de joie partagée. Il aide à promouvoir une pratique sportive où chacun prend conscience qu'il a besoin des autres et où la seule performance recherchée est un objectif atteint ensemble.

Il assure le suivi des équipements sportifs et des jeux (prise en compte du matériel en début de séjour, puis inventaire et réintégration à l'issue).

Ainsi, les activités du référent pédagogique et cohésion s'exercent dans les trois domaines suivants

1. Conception des activités de cohésion, sportives, artistiques et culturelles

- Il prépare les activités en amont du séjour de cohésion et les adapte, si besoin, durant le séjour conformément au cadrage national et au projet pédagogique du centre : définition des objectifs, contenus, outils, faisabilité logistique. Les activités contribuent à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie communes.
- Dans le cadre des « Classes et Lycées engagés », il met en œuvre la coloration liée au projet de la classe engagée.

2. Mise en œuvre des activités

Lors du séjour de cohésion, mettre en œuvre les activités programmées et les ajuster aux meilleures conditions garantissant la sécurité des jeunes et le respect du projet pédagogique.

3. Promotion des activités physiques et sportives et de leurs bénéfices notamment sur la santé.

Il coordonne son action avec l'infirmier référent sanitaire du centre et développe des activités autour de la promotion de la santé et de la prévention des addictions.

Enfin, il assure les relations avec les services compétents dans les territoires ainsi qu'avec les associations sportives.

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES) :

Le chef de centre administre et anime la vie du centre. Il est responsable du projet pédagogique, de la discipline (respect du règlement intérieur) et de la logistique.

C'est le premier interlocuteur des institutions et des différents partenaires pendant toute la phase de cohésion.

Appuyé par son adjoint, conseiller éducatif, et en lien avec le chef de projet départemental, il élabore le projet d'accueil des jeunes volontaires et conçoit l'emploi du temps dans le respect du cadre défini dans le guide des contenus des séjours de cohésion. Il identifie et contacte les différents intervenants, et leur assure une formation initiale sur le projet et la pédagogie. Il veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active, intégratrice et d'éducation non formelle, privilégiant, chaque fois que possible, l'interdisciplinarité entre les modules collectifs de formation. Il identifie les besoins liés aux volontaires en situation de handicap ou justifiant de situations particulières (jeunes en situation de décrochage...) et fait mettre en œuvre les dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion. Il accompagne le recrutement des cadres spécialisés, cadres de compagnie et tuteurs. Il s'assure de l'organisation des maisonnées et de la disposition des locaux avant l'arrivée sur site des volontaires.

Dans le cadre des « Classes et Lycées engagés », le chef de centre, appuyé par son adjoint, est en relation avec les « référents engagement » des classes des établissements scolaires. Il leur présente le projet pédagogique du centre et il détaille les modalités de mise en œuvre de la coloration liée au projet de la classe engagées (objectifs, activités, intervenants, visites, action engagée envisagée, etc.). Il veille aussi à prendre en compte les spécificités des projets des différentes classes engagées afin de contribuer à leur donner du sens et de la cohérence. Il facilite les contacts avec les partenaires mobilisés sur le territoire. Il est également en lien avec les référents académiques et les chefs de projets départementaux.

Pendant le séjour de cohésion, le chef de centre administre et anime la vie du centre. Il est le garant de la sécurité absolue des volontaires tous mineurs. Il s'assure de la mise en œuvre de l'ensemble des règles liées à l'hygiène, à la sécurité et la prévention des accidents. Il prend les dispositions nécessaires pour que les objectifs pédagogiques du séjour de cohésion soient atteints dans chacune des thématiques des modules collectifs de formation. Il organise le lien avec les familles des volontaires. Il répond aux sollicitations des médias en valorisant la création du SNU et l'action de son centre. Il organise, en lien avec les services de l'Etat dans le département et avec les collectivités territoriales, la cérémonie de fin de séjour. A l'issue du stage de cohésion il participe à l'évaluation, rédige un retour d'expérience avec des propositions d'aménagement. Il accueille les « référents engagement » des établissements scolaires durant les 3 jours de coloration et veille à l'organisation de la participation des enseignants au sein des divers ateliers.

Le chef de centre participe à la conception et à la préparation du projet d'accueil des volontaires. Il participe à l'évaluation des séjours successifs et à la définition des aménagements souhaitables.

Le chef de centre est appuyé dans ses missions par un ou deux adjoints en fonction de la taille du centre, deux ou trois cadres spécialisés et une équipe d'encadrement des volontaires comme indiqué ci-dessus.

Expérience professionnelle souhaitée

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

Les connaissances et compétences mises en œuvre

Connaissances :

- expérience préalable dans la direction ou l'animation d'une structure d'accueil des mineurs ou d'un établissement scolaire
- expérience dans le pilotage pédagogique des activités et de la formation
- psychologie et sociologie de l'adolescent
- techniques de management
- identification des risques psycho-sociaux
- sécurité physique et morale des mineurs
- gestion de crise/événements graves
- dispositifs d'aide aux adolescents en situations de handicap ou à besoins particuliers

Compétences :

- capacité à animer une équipe, fédérer des énergies, créer de la cohésion
- aisance relationnelle
- capacité d'écoute et réactivité
- capacité de leadership et maîtrise de soi
- exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement
- expérience dans l'accompagnement des jeunes

Rémunération et cadre d'emploi

Elle est fonction de la situation statutaire. Poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 137,60€ brut par jour (hors indemnité congé payé).

Particularité pour les agents relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat : Décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

Contacts ressources humaines et modalités de candidature

Les candidatures doivent être adressées à l'attention du chef de projet SNU du Bas-Rhin et composées d'un CV **ET** d'une lettre de motivation.

Elles doivent indiquer explicitement :

- sur quel(s) séjours porte la candidature (il est possible de postuler à plusieurs séjours).
- sur quel(s) poste(s) vous postulez (plusieurs possibles, mettre un ordre de préférence).

Elles sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : snu67@ac-strasbourg.fr avant le 15 décembre 2024.

Les candidatures pourront parvenir après la date indiquée mais seront étudiées en fonction des postes encore disponibles.

Personne à contacter : Célia PEREZ-BOGE, cheffe de projet SNU du Bas-Rhin :

Courriel : snu67@ac-strasbourg.fr , Téléphone : 03.88.23.36.21